

BACS BRUNS

LISTE DES MATIÈRES ACCEPTÉES/REFUSÉES AU SITE DE COMPOSTAGE

Matières ACCEPTÉES

Résidus de table

Tous les résidus alimentaires comprenant les aliments frais, congelés, séchés, cuits et préparés ainsi que les restants de table :

- Fruits et légumes;
- Viandes, poissons, fruits de mer (y compris carapace), volailles et os;
- Pâtes alimentaires, pains et céréales;
- Produits laitiers ;
- Café moulu, filtres à café et sachets de thé;
- Coquilles d'œufs, écailles de noix;
- Friandises et produits de confiserie;
- Tous papiers et cartons souillés avec des aliments : essuie-tout, papiers essuie-mains, papiers parchemin et ciré, mouchoirs (incluant les mouchoirs souillés), serviettes de table, boîtes de pizza, assiettes et verres de carton, sacs et sachets de sucre et farine en papier, etc.

Résidus verts

- Gazon;
- Feuilles mortes et retailles de haie;
- Branches coupées de diamètre inférieur à 1 cm (non attachées), longueur maximale de 60 cm;
- Fleurs, plantes et autres résidus végétaux (aiguilles de résineux, retailles de haie, mauvaises herbes, etc.) sauf plantes exotiques envahissantes (Phragmite, Berce du Caucase, Renouée japonaise, impatiente de l'Himalaya, Salicaire pourpre);
- Écorces, copeaux, brans de scie;
- Sacs de papier.

Divers

- Plantes d'intérieur incluant le terreau d'empotage;
- Fibre de coco
- Emballages et contenants (à l'exception des sacs) en plastiques **certifiés compostables** par une norme reconnue (BPI (Institut des produits biodégradables), BNQ etc) ;
- Contenants ou gobelets en carton PLA (revêtement en amidon de maïs);
- Cendres froides (éteintes depuis au moins 7 jours) ;
- Cheveux et poils d'animaux ;
- Déjections et litières d'animaux domestiques.

Matières REFUSÉES

Résidus de la maison

- Sacs de plastiques compostables ou non;
- Couches, pansements et produits hygiéniques (tampons, serviettes hygiéniques);
- Cotons-tiges (ex : Q-tips®) et ouates;
- Matières recyclables, notamment : le papier journal, le papier recyclable¹, le verre, le métal et le plastique;
- Contenants de type Tetra Pak®;
- Capsules de café compostables²;
- Emballages de plastique et de styromousse;
- Ustensiles, pellicules et sacs de plastique, incluant les plastiques oxobiodégradables (EPI®, etc.);
- Charpies et feuilles de sèche-linge;
- Feuilles jetables de balai (ex. : linge pour balai de type Swiffer®);
- Sacs d'aspirateurs et leur contenu;
- Mégots et cendres de cigarettes;
- Bouchons de liège;
- Cordes et ficelles;
- Cire et gomme à mâcher;
- Coquillages et moules;
- Peinture, huile à moteur et autres résidus domestiques dangereux.

Résidus du terrain

- Morceaux de bois et branches de diamètre supérieur à 1 cm et/ou de longueur supérieure à 60 cm;
- Branches attachées en ballot;
- Plante exotique envahissante (Berce du Caucase, Renouée du Japon, Phragmite, Salicaire pourpre, Impatiente de l'Himalaya);
- Roches, terre, sable cailloux et pierres.

Divers

- Animaux morts;
- Tapis, moquette.

Notez que certaines matières, aujourd'hui refusées, pourraient être acceptées dans le futur, selon l'avancement des recherches.

Décembre 2024